



Ambassade du Japon  
au Burkina Faso

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ouagadougou, le 03 octobre 2024

Ouagadougou, 03/10/2024. C'est avec une grande satisfaction que Monsieur NAGASHIMA, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Japon près le Burkina Faso, a procédé à la signature d'un contrat de don au profit de l'Association Teegawendé pour le Développement Économique et Social durable du Burkina Faso. C'est un don de 23 millions 45 mille FCFA qui va contribuer à la réalisation de deux châteaux d'eau à Gampèla et à Douré, deux localités de la commune rurale de Saaba.

L'Ambassadeur a félicité le président de l'association, Monsieur Wendemanegdé OUÉDRAOGO, qui s'est érigé en porte-voix des populations vulnérables auprès de l'Ambassade du Japon. Pour lui, l'accès à l'eau potable fait partie des droits fondamentaux de l'homme et l'Ambassade à répondu favorablement à l'appel de l'Association Teegawendé. C'est une contribution du peuple japonais qui va contribuer au bien-être de plus de 10 000 personnes, y compris des PDI. Elles pourront désormais avoir accès à de l'eau potable, mais aussi entreprendre des activités génératrices de revenus telles que l'élevage, le maraichage et la transformation de produits forestiers non ligneux.

Cet accord vient s'ajouter à la longue liste des acquis de la coopération entre le Japon et le Burkina Faso. Ce don APL (Appui aux Projets Locaux), réalisé à travers une ONG locale, traduit l'engagement du Japon à contribuer au développement endogène, en renforçant les capacités des acteurs locaux burkinabè, avec une appropriation réelle du projet à la base.